

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Les lois

La révision des lois de bioéthique est prévue en 2018 sans doute en fin d'année. Elle doit être précédée par des Etats Généraux organisés par le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE). Ils devraient débiter en régions par des débats publics organisés par les espaces éthiques régionaux.

Ces projets donnent lieu à de nombreuses interpellations dans les médias sur les questions de société.

La PMA sera-t-elle accessible à toutes les femmes homosexuelles et célibataires ? L'euthanasie est une question récurrente. Le livre et le témoignage d'Anne Bert, atteinte de la maladie de Charcot, repose la question de l'aide à mourir. Elle est morte début octobre en Belgique, là où l'euthanasie est possible sous certaines conditions qu'elle remplissait.

Les médias se font régulièrement l'écho des difficultés rencontrées dans tous les secteurs de la santé (et pas du social !) : « L'hôpital au bord de la crise de nerfs » ; « Des professionnels alertent Macron sur une situation explosive » ; « Se mobiliser pour la personne âgée en institution »

La situation est-elle toujours simple à domicile ?

La non avance des frais chez le médecin prévue en janvier 2018 est repoussée d'au moins un an.

En EHPAD

Il y a aussi tous les appels des personnels des EHPAD. Une lettre adressée à Emmanuel Macron parle d'un travail à la chaîne. En 2016 il était dit : parfois on a une demi-heure pour faire manger 10 patients. C'est le vécu douloureux des personnels devenus des robots, tenus de faire les toilettes et de donner les repas dans un minimum de temps.

Une diététicienne qui travaille dans un EHPAD fait part de ses constatations au niveau du personnel et particulièrement en restauration. Il y a de moins en moins de personnel : il y a quelques années il y avait 6 personnes pour servir 90 résidents ; depuis 2 ans il y en a 5, actuellement 4 et, 1 journée de la semaine dernière, seulement 3 ! Des contrats temporaires sont supprimés et non remplacés. Ces personnels manquent bien,

même s'ils ne sont pas titulaires de leurs postes. Il y a beaucoup d'arrêt maladie, les agents sont stressés, épuisés, n'ont pas le temps d'écouter les personnes âgées, de les aider à manger. Certaines sont lentes et ne peuvent terminer leur repas parce qu'il faut débarrasser les tables...

En France il y a en moyenne 55 agents pour 100 résidents. Il en faudrait 80 ce qui est le cas en Allemagne. Dans les pays nordiques et en Suisse, c'est un peu plus et pourtant nos amies de l'équipe d'Annecy qui travaillent en Suisse nous ont dit que tout n'est pas idéal.

Une aide-soignante dit : « Moi je fais ce métier pour soigner et pour gagner ma vie. Ce que je demande, c'est juste de pouvoir le faire correctement, rien d'autre ! ».

Il y a aussi des situations où le personnel se met en grève. Ce fut le cas d'un établissement privé où aucune maltraitance n'a été signalée. C'est le quotidien bousculé par le personnel absent non remplacé qui a déclenché un mouvement de 117 jours initié par quelques aides-soignants. Il faut choisir : laver les cheveux ou les dents ou les lunettes. Une douche hebdomadaire ? Ce n'est pas souvent possible. Et faire manger 5 ou 6 personnes en même temps, c'est faire du gavage !

L'enquête de Florence Aubenas dans cet établissement, à côté de Dole dans le Jura a sans doute eu un écho important, plus que les questions des professionnels dont nous nous efforçons de rendre compte. Il ne s'agit pas de critiquer tous les EHPAD et encore moins le personnel. D'ailleurs à Foucherans ce sont les aides-soignants qui ont menées cette grève de trois mois. L'article du Monde intitulé « On ne les met pas au lit on les jette » décrit bien les difficultés des personnels toujours en nombre limités et dont les arrêts inopinés ou prévus (vacances, congés maternité, interventions chirurgicales programmées) ne sont pas remplacés. Cela place les agents en sous-effectif presque constant.

L'élaboration des plannings est toujours très difficile, l'absentéisme entraîne des problèmes



d'organisation. La grève a permis des embauches. Le poste d'infirmière coordinatrice est difficile à pourvoir et tous les remplacements prennent du retard à cause du turn-over.

Nous savons bien que le coût de tous les établissements de santé est très fortement lié au personnel.

Et malgré toutes ces difficultés ça ne se passe pas trop mal parce que le personnel est motivé et témoigne de la richesse de ce travail.

Et pour la petite enfance ?

Les crèches évoluent beaucoup, tentant de s'adapter aux horaires de certains parents, aux besoins de ceux et celles qui ne peuvent pas aller se présenter à un entretien d'embauche accompagnés d'un bébé. Evolution nécessaire sans doute, veillons à ce qu'elle ne se fasse pas au détriment du personnel et de la qualité de l'accueil. Les horaires décalés posent problèmes. Il est souvent difficile de trouver une

assistante maternelle pour un enfant dont la maman travaille dès 6h ou termine à 22h. Telle crèche ouvre de 5h30 à 22h. Qu'en est-il des relations familiales des personnels qui travaillent en horaire alternés ? La qualité de l'accueil peut-elle être maintenue ?

Quand j'étais directrice de crèche, nous avons beaucoup travaillé ce sujet avec l'aide de psychologues. Je n'ai rencontré qu'une seule fois Danielle Rapoport, grande spécialiste de la bien-être de l'enfance, mais les psychologues et cadres de nos services étaient en étroite collaboration avec elle. Première obligation : une relation régulière avec la même personne. Difficile dans une organisation de 12 heures. Comment le réaliser si l'amplitude s'étend à 16 ou 17h ? Sur ce sujet comme sur bien d'autres, nous avançons à pas comptés pour ne pas casser les acquis précédents.

Marie-Madeleine COINCHOT

